

ISSN-2303-9167

REGIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
RECHERCHE EN DEVELOPPEMENT CULTUREL

**IRES-RDEC**

LOME - TOGO



# Ingénierie culturelle

Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC N° 010 Juillet 2021



PRESSES DE L'IRES-RDEC

## SOMMAIRE

Administration et normes éditoriales.....	III
Pratique langagière en contexte spécifique : le cas des règlements de litiges en pays Baoulé, <b>BEUSEIZE André-Marie</b> , Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).....	9
Problématique de la culture de la paix : approches opératoires, <b>AGBEKO Koffi Agbéssi</b> , Université de Lomé (Togo), <b>SOHOU N'gani Abassi Abidé</b> , IRES-RDEC (Togo).....	23
La méthodologie ré-org, une solution à la réorganisation des archives audiovisuelles de la Radio Télévision Ivoirienne (RTI), <b>ESSAN Bombo Suzanne</b> , Direction de l'Écologie et de la Protection de la Nature (Côte d'Ivoire), <b>Hilke ARIJS</b> , Vrije Universiteit Brussel, (Belgique).....	39
RP Eugène WOELFFEL, entre œuvre missionnaire et développement artistique au Togo (1934-1992), <b>MAYEDA Ningu Wéssowa</b> , Université de Lomé (Togo).....	69
Balan Ou Djéguélé et intégration de l'espace UEMOA, <b>BAMBA Sékou</b> , Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).....	93
An advocacy for a reason-based translation of grammatical words and tense through metaoperational grammar theory, <b>KPLI Yao Kouadio Jean François</b> , Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire).....	103
Les leviers de développement du tourisme interne au Sénégal, <b>BASSE Ousmane</b> , Université Assane SECK de Ziguinchor (Sénégal), <b>SAMBOU Lamine</b> , Université Assane SECK de Ziguinchor (Sénégal).....	121
La forêt communautaire Aluikpli dans la sous-préfecture de Tiassalé - Côte D'Ivoire, un patrimoine à sauvegarder, <b>ESSAN Bombo Suzanne</b> , Direction de l'Écologie et de la Protection de la Nature (Côte d'Ivoire), <b>N'DA Kognan Dégrâce</b> , Direction de l'Écologie et de la Protection de la Nature, (Côte d'Ivoire).....	135

Impacts socio-anthropologiques du projet agricole Fonds Européen de Développement (FED) de la vallée de Kara sur les populations bénéficiaires (1974-1988), **ALI Esoh**, IRES-RDEC (Togo).....167

Les accords de Lomé et la dynamique cotonnière dans la zone franc-Afrique : cas de la cotonculture du Togo (1975-2000), **TCHANGAI Bassa Eso**, Ecole Normale Supérieure, ENS(TOGO).....187

Étude des retombées économiques générées par le patrimoine culturel de la préfecture de Kloto, **ZIGAN Mawunyo**, IRES-RDEC (Togo).....209

La symbolique des alliances inter-ethniques dans l'éducation des peuples, **MABA Tagbo Victor**, INSAAC (Côte d'Ivoire) .....235

Société d'état et développement en COTE D'IVOIRE : le cas de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (1974-1998), **KOMENAN Houphouët Jean Félix**, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire).....253

Aires protégées et écotourisme comme enjeux de justice environnementale dans les pays de la zone UEMOA : cas du complexe de l'Oti-Kéran-Mandouri du Togo, **MONKOUNA Lardja**, IRES-RDEC (Togo).....269

## **ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES**

---

### **1. Administration et rédaction**

**Directeur de publication** : Professeur KADANGA Kodjona,  
Université de Lomé

**Rédacteur en chef** : Dr AMAH Essozimna

**Secrétariat de rédaction** : M. AMON Benjamin

**Publication assistée par ordinateur (PAO)** : Mme  
AMETOHOUN Adjoa Délalie

**Coordination, conception, révision** : Institut Régional  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement  
Culturel (IRES-RDEC).

**Courriel** : r.ingcult@gmail.com

### **Comité scientifique de lecture**

AHODEKON SESSOU C. Cyriaque, Professeur titulaire,  
Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; ALONOU Kokou, Professeur  
titulaire, Université de Lomé (Togo) ; ASSI KAUDJIS Joseph Pierre ,  
Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; AWESSO  
Atiyihwè, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; BAH  
Henri, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ;  
BAMBA Sékou, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan  
(Côte d'Ivoire) ; BAZEMO Maurice, Professeur titulaire, Université  
Ouaga I (Burkina Faso) ; COULIBALY Adama, Professeur titulaire,  
Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DADIE Djah  
Célestin, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte  
d'Ivoire) ; DAKOUO Yves, Professeur titulaire, Université Ouaga I  
(Burkina Faso) ; DIABI Yahaya, Professeur titulaire, Université de  
Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DIANZINGA Scholastique,  
Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi (Congo-  
Brazzaville) ; DJIMAN Kasimi, Professeur titulaire, Université de  
Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DURANCE Philippe, Professeur  
titulaire, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de  
Paris(France) ; FIE Doh Ludovic, Professeur titulaire, Université de  
Bouaké (Côte d'Ivoire) ; GORAN Koffi Modeste Armand, Professeur  
titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; IRIE Bi Gohy  
Mathias, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte  
d'Ivoire) ; KADANGA Kodjona, Professeur titulaire, Université de  
Lomé (Togo) ; KIENON-KABORE Timpoko Hélène , Professeur  
titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOLA  
Edinam, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; KOSSI-  
TITRIKOU Komi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ;

KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOUAME Abo Justin, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOUDJO Bienvenu, Professeur titulaire Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; LARE Lalle Yendoukoa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; PEWISSI Ataféi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TAKASSI Issa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHASSIM Koutchoukalo, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; YORO Blé Marcel, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; ABOA Abia Alain Laurent, Professeur Titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; AMADOU Akilou, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ; ANATE Kouméalo, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo); BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo); BIGOU-LARE Nadedjo, Maître de Conférences Agrégé, Université de Lomé (Togo); HETCHELI Kokou Folly Lolowou, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ; HILKE Arijs, Institut royal du patrimoine artistique (Belgique) ; HOUENOUE Didier Marcel, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; KIBORA Ouhonyioué Ludovic, Maître de Conférences, Université Ouaga I (Burkina Faso) ; KOFFI Tougbo, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; LANHA Magloire, Maître de Conférences Agrégé, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; NAPO Gbati, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; OULAÏ Jean-Claude, Maître de Conférences, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; YEBOUET Boah C. Pascal-Henry, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; TCHIBOZO Romuald, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; TOUNKARA Bréhima, Maître de Conférences, Université du Mali.

## **2. Option éditoriale**

*Ingénierie Culturelle* est une revue scientifique appartenant à l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), un Institut *Interétatique de formation et de recherche en Développement Culturel en Afrique* dont les diplômes de Master et de doctorat sont reconnus et accrédités par le PRED CAMES.

Cette revue est indexée au CAMES. Elle paraît semestriellement et, au besoin, en hors série et en édition spéciale. Elle publie prioritairement les textes portant sur tous les aspects du développement culturel et culture de paix et les comptes-rendus des activités de l'Institut. Mais, elle reçoit aussi les travaux philosophiques, littéraires et sciences humaines.

Les textes sont sélectionnés par un comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes suivantes :

1. Le volume et la typographie: le volume d'un article : 10 à 20 pages environ ; l'interligne : 1,15 ; la police : Times new romans ; la taille de police : 11 (9 en bas de page) ; le format : A4 ; les marges de haut, de bas, de gauche et de droite : 2,5 cm.
2. L'ordre logique du texte : le manuscrit soumis doit comporter les mentions suivantes :
  - titre de l'article en caractère d'imprimerie ;
  - une signature comportant le nom de l'auteur en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
  - un résumé en français et en Anglais de 10 lignes au maximum ;
  - un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
  - une introduction ;
  - un développement ;
  - une conclusion ;
  - une partie source et bibliographie.
3. Les articulations du développement du texte. Les titres et sous-titres sont à présenter ainsi :
  - 1.** pour le titre de la première section ;
  - 1.1.** Pour le premier sous-titre de la première section ;
  - 1.2.** Pour le deuxième sous-titre de la première section, etc.

2. pour le titre de la deuxième section ;
  - 2.1. Pour le premier sous-titre de la deuxième section ;
  - 2.2. Pour le deuxième sous-titre de la deuxième section, etc.
4. Les titres, les sous-titres et chaque début de paragraphe doivent être mis en retrait (1 cm). Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible. Pour faciliter le montage final de la revue, il est exigé de faire manuellement la numérotation des titres, des tableaux, de toutes les figures, etc.
5. La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.
6. La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur année de publication : page à laquelle l'information a été prise).
7. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.
8. Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.
9. Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consistent à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de premières mains consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :
  - pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;
  - pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, etc.) ;
  - pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.
10. La bibliographie consiste à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :
  - pour un livre : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;

- pour un article : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.
- 11. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.
- 12. Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 10.
- 13. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).
- 14. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.
- 15. La présentation des figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue *Ingénierie Culturelle* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).
- 16. Les articles doivent parvenir au secrétariat de la revue au plus tard à la fin du mois de janvier pour la publication de juin et à la fin du mois de juillet pour celle de décembre.
- 17. La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.
- 18. Contact : *Ingénierie Culturelle*, Revue de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), BP : 3253, Lomé Togo ; Téléphone : (228) 22-22-44-33  
E-mail : r.ingcult@gmail.com



